



---

## COMMUNIQUÉ

---

*Pour diffusion immédiate*

<p style="text-align: center;"><b>Élections municipales</b> <b>LES QUÉBÉCOIS SONT INVITÉS À INTERPELLER LES CANDIDATS SUR</b> <b>LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</b></p>
--

**Montréal, le 16 octobre 2005** – Sous le thème : L'environnement, ça commence dans ma ville, les représentants des 16 conseils régionaux de l'environnement du Québec invitent aujourd'hui les Québécois à profiter des derniers jours avant les élections municipales pour interpellier les candidats sur leurs engagements en environnement.

*«Les élus municipaux ont un rôle déterminant à jouer en matière de protection de l'environnement»* a déclaré Guy Lessard, président du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). *«Qu'on pense à la qualité de l'eau, à la réduction des déchets, à la protection des milieux naturels, aux transports durables, à la protection du territoire agricole ou encore aux pesticides, les municipalités ont le pouvoir et la responsabilité de mettre en place des politiques appropriées»*, ajoute M. Lessard. *«Demandez-leurs ce qu'ils entendent faire pour protéger votre environnement, votre santé et votre qualité de vie»*.

La protection de l'environnement vient actuellement en tête des priorités des Québécois et Québécoises. Or ceux-ci ne savent pas toujours comment faire leur part. *«Ce que nous leurs disons aujourd'hui»*, résume Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, *«c'est qu'en plus de poser de petits gestes quotidiens chez eux, les citoyens peuvent jouer un rôle déterminant en demandant l'adoption et l'application de politiques environnementales novatrices en matière d'environnement dans leur municipalité.»* *«Et les deux vont souvent de pair»*, ajoute-t-il. À titre d'exemple, *«si les citoyens veulent réduire la quantité de déchets qu'ils produisent mais que la municipalité ne leur donne pas les outils appropriés pour le faire (collecte des matières putrescibles, campagne de sensibilisation et d'information, etc.), les résultats resteront mitigés»*.

Jacques Ruelland, vice-président aux communications pour le RNCREQ, souligne en terminant que *«cette initiative des conseils régionaux de l'environnement se veut une façon d'inciter les citoyens du Québec à jouer de façon responsable leur rôle d'électeur tout en les sensibilisant aux problématiques environnementales que l'on retrouve à l'échelle municipale»*.

Pour consulter le guide portant sur les compétences municipales en environnement, visitez le [www.mcreq.org](http://www.mcreq.org)

- 30 -

Source : Guy Lessard, président du RNCREQ : (418)-955-1217  
Jacques Ruelland, vice-président aux communications (514) 951-0737  
Philippe Bourke, directeur général (514) 791-7022

